



Extrait du site Terre-en-vue

<https://www.terre-en-vue.be/actualite/article/deux-acquisitions-ce-printemps>

Deux acquisitions ce printemps !

- Actualité -

Date de mise en ligne : mardi 7 avril 2020

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Deux acquisitions ce printemps !

La coopérative Terre-en-vue s'apprête à finaliser deux acquisitions ce printemps ! Deux opportunités, qui nous occupent déjà depuis plusieurs mois déjà, se concrétisent : 2 ha à Buissonville pour Emile et Camille, et 3,85 ha à Vielsalm pour la Ferme Lamberty !

La prise de parts dédiées à ces projets reste d'actualité pour permettre ces acquisitions : **en route pour un financement coopératif à 100%** ! Soutenir l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, cela passe aussi par la **sécurisation de l'accès à la terre sur le long terme**, grâce aux coopérateurs de Terre-en-vue et - ça tombe bien - on peut rejoindre la coopérative en prenant des parts depuis son canapé :-)

Du côté de la [Ferme Lamberty](#), l'objectif des 50.000Euros est maintenu - et cet objectif initial permettra de couvrir la première acquisition en 2019 ainsi que la deuxième au printemps 2020. **En 7 mois, la coopérative aura acquis 4,5 ha à destination de la Ferme Lamberty - pas mal !** On reste attentifs aux nouvelles opportunités qui se présenteront, car l'enjeu ici est de taille : permettre aux trois jeunes de reprendre en toute sérénité la ferme familiale. Un cas assez inédit et encourageant dans la Wallonie d'aujourd'hui, où les fermes ont plutôt tendance à disparaître ou à se faire engloutir plutôt que d'être transmises à la génération future.

Du côté d'[Emile et Camille](#), le nouvel objectif affiche 69.000Euros. Une première campagne de récolte de fonds réussie a permis d'atteindre le premier objectif de 50.000Euros pour constituer un fond de réserve en attendant qu'une piste d'acquisition se confirme. Restent donc 19.000Euros à financer ! Terre-en-vue a pu signer un compromis pour **2,4 ha de terres attenantes au terrain actuel** d'Emile et Camille, terres sur lesquelles ils portaient beaucoup d'espoir. Ces 2,4 ha, en plus de l'hectare et demi leur appartenant et de l'hectare qui leur est loué en bail à ferme par la fabrique d'église locale, leur donnent accès à un terrain d'une surface idéale et en un bloc pour construire leur projet à long terme (plantation d'arbres, espace de pâturage et rotations plus longues...).

Pour prendre des parts en ligne ou via le formulaire de souscription : [c'est par ici](#) !

Et pour en savoir plus sur le mouvement Terre-en-vue en général, [cette brochure est faite pour vous](#).